



# L E V E R N O I S

## B U L L E T I N M U N I C I P A L

### Séance du 12 janvier 2009

**Présents** : Serge COLLAVINO, Maire, Jacqueline JACOB, Marie-Josèphe ZABA, Patrick THIBERT, Philippe WOLTERS, Jean-Louis BAUDOIN, Isabelle LENET, Gérard MOUGENOT, Jean-Philippe BOUTON, Catherine PION, Didier BERNARD.

**Secrétaire de séance** : Marie-Josèphe ZABA

#### 1- DÉCISIONS MODIFICATIVES 2008 – intégration travaux SIVOM

Le Conseil municipal décide les modifications budgétaires 2008 suivantes afin de retracer dans la comptabilité communale l'ensemble des travaux SIVOM en 2008:

##### BUDGET ZA

. Affecter en dépenses :

Compte 16878 (chap.041) : 82 323.22 €

Compte 605 : 33 032.12 € TTC

. Affecter en recettes :

Compte 238 (chap.041) : 82 323.22 €

Compte 238 : 28 452.45 €

Compte 7473 : 4 579.67 €

soit un total de 115 355.34 €

#### 2- PARCELLE ZB n°19 APPARTENANT À M. TAINTURIER

Le conseil prend connaissance de l'estimation du service des Domaines concernant la parcelle de M. Tainturier cadastrée ZB 19 d'une contenance de 17a 70ca : 973 € avec une marge de négociation de 10 %.

#### 3- PARCELLE ENTRÉE DU VILLAGE ZC n°1

Tant qu'un aménagement du Carrefour du village ne sera pas programmé, le Conseil décide d'accepter l'utilisation par la carrosserie CAILLAT d'une partie de la parcelle communale ZC n°1 en vue de la création d'une aire de stationnement de jour pour les véhicules de l'établissement. Une convention sera signée entre les 2 parties.

#### 4- ACHAT ET TRAVAUX 2009

- Une étude de remplacement de la sono de la salle des fêtes sera effectuée par M. BAUDOIN et M. NOBLET
- Des devis pour la vitrification du parquet de la salle des fêtes seront demandés
- Création d'une commission communale chargée d'un pré-projet de réfection du logement au dessus de l'école primaire.
- Rue du Golf (au niveau du n°16 de cette rue) : le parapet sera surélevé d'une ou plusieurs rangées de pierre de taille et la couverture sera reposée.
- L'aménagement de la rue des Vignottes sera confié aux services de la Plateforme Ressources de la communauté d'Agglomération. Cet aménagement concerne la voirie ainsi que l'enfouissement des réseaux.

#### 5- ZONE AGRICOLE PROTEGEES

Le Conseil Municipal a décidé, par délibération en date du 6 novembre 2006, la création d'une Zone Agricole Protégée sur la commune de Levernois.

Un dossier d'étude a été réalisé par le Cabinet Initiative.

Conformément à l'article R 112-1-6 du Code Rural, après étude du dossier, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable au document présenté.

#### 6- FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé lundi 26 janvier.

#### 7- INFORMATION EDF

EDF nous informe que le releveur de compteur gaz et électricité passera dans notre commune le 30/01.

**LA RÉUNION D'INFORMATION ET DE CONCERTATION  
SUR LA COMMUNE EST FIXÉE  
VENDREDI 30 JANVIER à 20h SALLE DES FÊTES A LEVERNOIS**

Le Maire  
Serge COLLAVINO

